

DEVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL - PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT ET TOURISME

RNCP7509 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Picardie Jules Verne - Amiens

<http://www.u-picardie.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel participe à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement...), d'ordre social (habitat, équipements, services...), d'ordre culturel (programme de loisirs, de tourisme...). Facilite le travail partenarial, prend en compte les initiatives locales et les avis des populations.

Procède, à partir d'analyses et d'études concrètes, à l'élaboration technique d'un projet concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener. Assure la réalisation et le suivi du projet.

Peut assurer la coordination ou être maître oeuvre de l'ensemble des actions. Peut aussi encadrer une équipe

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les données globales et spécifiques Se rapportant au territoire concerné. - sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur le programme.
- Monter les dossiers techniques, administratifs et financiers.
- Organiser la promotion externe des projets.
- Faciliter sur le terrain la mise en oeuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués.
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement.

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Observer et Analyser un milieu.
- Se positionner comme médiateur d'intérêts divergents.
- Gérer des tensions et pressions de groupes ou de personnes.
- Se constituer un réseau de personnes ressources.
- travailler en concertation et en complémentarité avec des équipes.

Spécialisations fonctionnelles :

- Diagnostic des problématiques de développement.

- Conception des stratégies de développement.
- Coordination des actions de développement.
- Evaluation des actions de développement.
- Conception et coordination de politiques d'animation.
- Champs d'intervention :
- Développement d'activités économiques (entreprises, emploi, formation...).
- Aménagement, environnement, urbanisme (habitat, logement, équipements...).
- Développement social, ressources humaines (insertion de groupes sociaux...).
- développement touristique.
- développement culturel.
- Responsabilités exercées :
- Maîtrise globale des actions de développement.
- Animation des réunions interinstitutionnelles.
- Encadrement d'une équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi/métier s'exerce dans des organismes divers, publics ou privés (syndicat ou structure de coopération intercommunale, associations interinstitutionnelles, comité de bassin d'emploi, parc naturel régional, collectivité territoriale...). L'activité s'effectue au sein d'une équipe pluridisciplinaire et nécessite d'impliquer étroitement les partenaires locaux, les élus, les administrations, les associations, les entreprises. Les réunions, nombreuses, se tiennent souvent en soirée et parfois le samedi. Les déplacements sont fréquents. Les contrats sont le plus souvent à durée déterminée lorsqu'ils concernent le développement d'un ou d'une suite de projets circonscrits dans le temps.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé de mission développement local - Chef de projet développement local
- Chef de projet développement social, économique et culturel
- Accompagnateur tourisme
- Directeur Syndicat d'initiative
- Assistant de développement de tourisme local
- Directeur Office de tourisme
- Agent de développement économique
- Animateur tourisme
- Chargé de la valorisation du tourisme local

Localisation :

- secteur Public.
- secteur Privé.
- secteur Associatif.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE

PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Enseignants-chercheurs (50%) Professionnels (50%)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7509/>